

FTTH : l'Avicca dénonce la stratégie du gouvernement dans le déploiement du très haut débit national

L'Avicca (l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) n'a guère apprécié les conclusions du rapport du Centre d'analyse stratégique (CAS) sur le déploiement du très haut débit en France. Sur la foi des données de l'Idate, le CAS estime qu'il ne faut toucher à rien, ou si peu, à la politique gouvernementale du déploiement des réseaux de fibre optique sur le territoire.

Ce à quoi l'Avicca répond que la France est 17e, devant l'Italie et la Turquie, mais derrière la République tchèque et l'Ukraine, au classement du FTTH Council Europe, qui agrège les données de l'Union européenne et de huit pays voisins. Et surtout, l'association s'étonne du manque de réaction du CAS alors que le centre d'analyse reconnaît que l'infrastructure ADSL de qualité en France crée un frein sur le développement du très haut débit.

Enfin, l'organisme dénonce la conséquence d'une politique qui privilégie, à travers le plan France Numérique 2012 établi en 2008, l'action des acteurs privés. *« Il n'y a pas d'argument pour défendre la voie choisie et les chiffres, à ce stade, prouvent qu'elle ne conduit pas à un déploiement rapide »*, [justifie l'Avicca](#) sur son site.

Loin des 100 % du territoire

D'autant que la situation économique des opérateurs ne permet guère d'espérer une accélération des déploiements des réseaux de fibres optiques. Après le [débarquement de Frank Esser](#), le nouveau dirigeant de SFR, Jean-Bernard Levy, a annoncé un « serrage de boulons », selon l'Avicca. *« Va-t-il concerner les déploiements privés annoncés par SFR et le coinvestissement avec France Telecom ? »*, s'interroge l'association. Celle-ci note aussi que les investissements d'Iliad/Free dans le FTTH ont diminué de 19 % l'an passé et que les opérateurs concentrent aujourd'hui leurs efforts sur les réseaux mobiles.

Bref, l'objectif de 70 % de la population couverte en haut débit dès 2020 et 100 % en 2025 fixé par le gouvernement risque de rater sa cible. Surtout si les opérateurs privés se réservent les zones où les prises optiques reviennent à 300 euros d'investissement l'unité contre 1000 euros dans les zones peu denses qui seront à la charge des collectivités. *« La compilation des SDTAN [schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, NDLR] montre qu'avec les moyens financiers actuels [...], très peu de collectivités imaginent que l'objectif soit réaliste, conclut l'Avicca. La plupart des territoires seront loin des 100 % . »*